PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES
Liberté
Égalité
Fraternité

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

Perpignan, le 28 février 2024

Communiqué de presse

Évolution du surendettement
dans le département des Pyrénées orientales en 2023

La réunion plénière de la commission de surendettement de la Banque de France s'est tenue le 28 février 2024. Elle était présidée par Xavier DENY, directeur départemental des Finances Publiques, en présence de Yohann MARCON, secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Orientales et d'Aurore MARKIEWICZ, directrice départementale de la Banque de France.

Cette réunion plénière a permis de faire un bilan de l'activité de la commission pour l'année écoulée et de mettre à jour les barèmes financiers qui seront appliqués pour l'année 2024 pour tenir compte notamment des effets de l'inflation.

La commission de surendettement des Pyrénées-Orientales, présidée par le préfet de département ou ses représentants et dont le secrétariat est assuré par la Banque de France, se réunit une fois par mois.

En 2023, le nombre de dossiers déposés auprès de la commission de surendettement du département des Pyrénées orientales s'élève à 1122, soit une progression de 17 % par rapport à 2022. Cette évolution est plus forte que celle observée au niveau régional (+10 %) et au niveau national (+8 %).

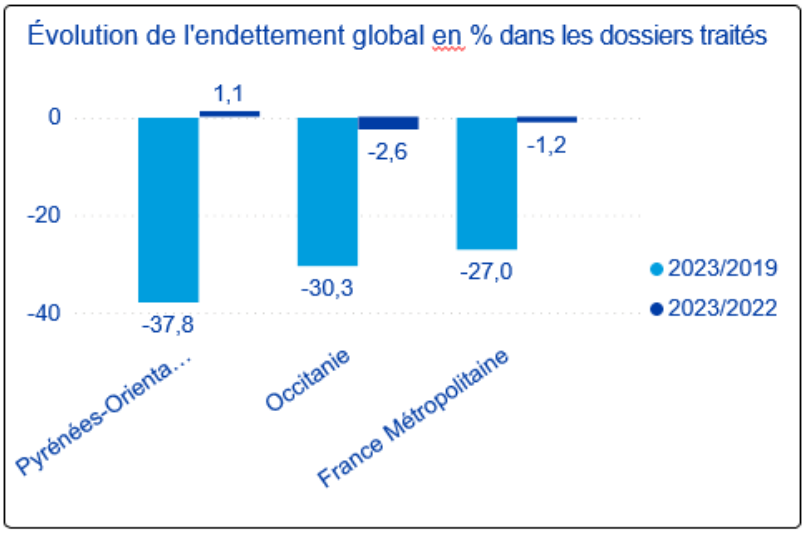
Toutefois, dans le département, le niveau des dépôts de 2023 reste inférieur de 12% à celui de 2019 (1278 dossiers déposés), année de référence (en période de prépandémie).

Le département des Pyrénées-Orientales enregistre 276 dépôts de dossiers de surendettement pour 100 000 habitants, alors que la région en comptabilise 220 et le territoire national 226.

L'endettement des ménages surendettés dans les Pyrénées orientales

En 2023, l'endettement contracté par l'ensemble des ménages surendettés du département des Pyrénées orientales s'établit à 38 millions d'euros. Il se répartit de la manière suivante :

1. 42 % sont des dettes à la consommation
2. 21 % sont des dettes immobilières
3. 9 % sont des dettes de charges courantes
4. 28 % sont des autres dettes



Endettement médian hors immobilier 2023

Géographie	Montant (en euros)
Pyrénées-Orientales	15 856
Occitanie	16 396
France Métropolitaine	16 898

Qui est surendetté dans les Pyrénées orientales ?

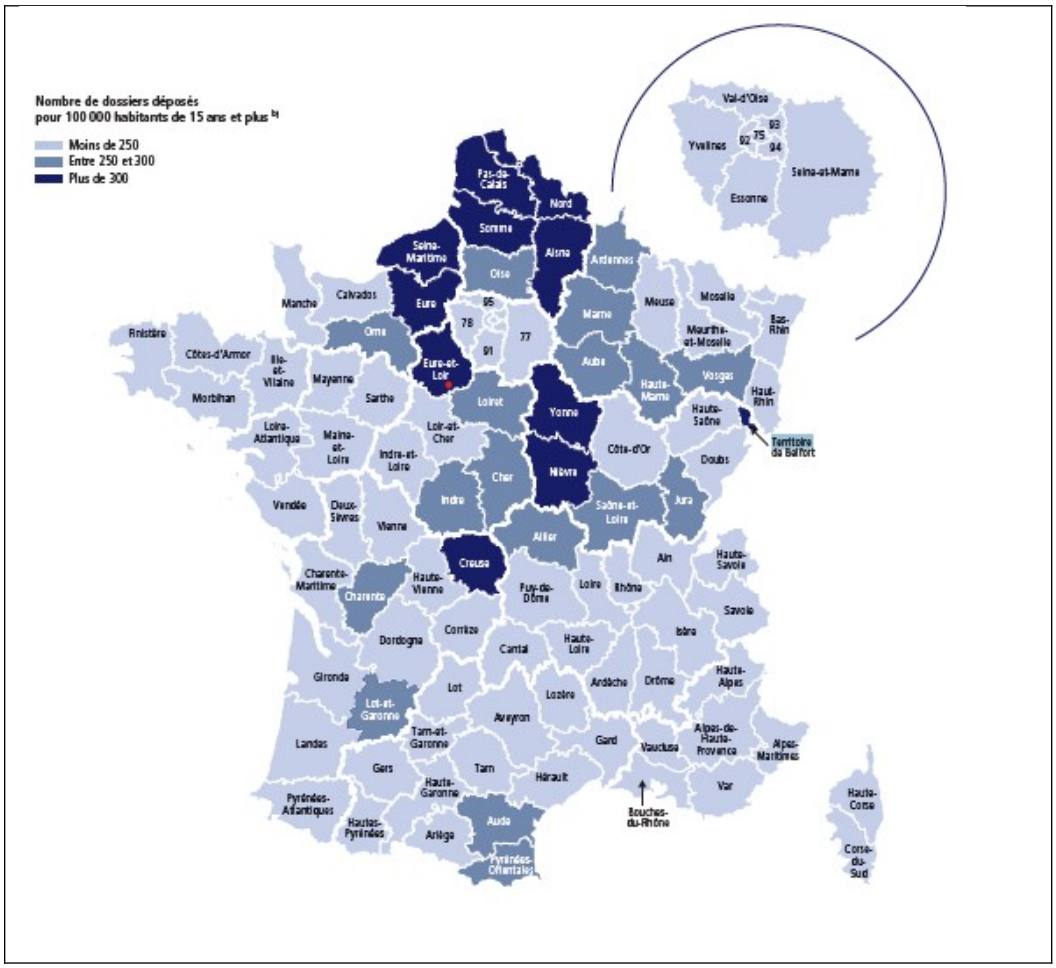
Le profil type du surendetté dans les Pyrénées orientales évolue peu d'une année sur l'autre. Il s'agit d'une personne seule (79 %), âgée entre 35 et 54 ans, sans activité professionnelle (74 %), locataire ou hébergé gratuitement (92 %), avec un patrimoine financier < 2000 € (87 %).

Surendettement des ménages
Profil des personnes (en %)

	Pyrénées-Orientales		France métropolitaine	
	Surendettés	Pop. totale	Surendettés	Pop. totale
Part des femmes	53,3	53,3	54,2	52,3
Part des ménages composés de personnes seules avec ou sans enfants	79,1	50,7	71,9	47,1
Part des personnes divorcées, séparées, célibataires ou veuves	65,6	ND	56,2	ND
Part des personnes âgées de 35 à 54 ans	43,7	30,5	47,1	32,8
Part des ménages locataires ou hébergés gratuitement	91,8	39,9	91,4	42,4
Part des chômeurs	24,3	8,9	24,6	7,0
Part des employés, ouvriers et personnes sans activité professionnelle	77,3	44,5	79,9	44,3

Sources : Banque de France, 2023 ; Insee, 2020

Retrouvez des informations plus détaillées, comprenant des éléments sur le surendettement en France, dans la région et dans le département, dans l'enquête typologique sur le surendettement des ménages en 2023.



Le département des Pyrénées orientales compte *276 dépôts de dossiers de surendettement pour 100 000 habitants en 2023. La région en compte 220. La France métropolitaine compte 226 dépôts de dossiers de surendettement pour 100 000 habitants de 15 ans et plus*

Dans le département des Pyrénées orientales, la Banque de France a mis en place en place :

- Des services d'inclusion financière pour informer, orienter et accompagner les personnes rencontrant des difficultés financières ;

- Un conseil départemental de l'inclusion financière (CDIF) qui, sous la présidence du directeur départemental de la Banque de France, vise à mieux connaître et faire connaître les dispositifs d'inclusion financière au sein du département, à diffuser le résultat des travaux de l'Observatoire de l'inclusion bancaire au sein des territoires et à capter les préoccupations et les attentes en matière d'inclusion financière. Des praticiens et des représentants des secteurs bancaire, associatif et institutionnel y siègent ;

Au titre de sa mission en matière d'inclusion financière, la Banque de France a informé ou accompagné plus de 5,7 millions de personnes en 2023.

Une information ? Une question ? Une demande ?

Nous sommes présents dans chaque département et vous accueillons à nos guichets sur rendez-vous ou par téléphone au numéro unique, le 3414. Vous pouvez aussi nous joindre par courrier (Banque de France - TSA 50120 - 75035 PARIS CEDEX 01) ou sur notre site internet :

www.banque-france.fr/fr/a-votre-service/particuliers

Nos services : traitement du surendettement, droit au compte, droit d'accès aux fichiers d'incidents, service d'information infobanque-assurance et informations sur les autres dispositifs d'inclusion financière (plafonnement des frais d'incidents bancaires, offre spécifique, microcrédit…)

Inclusion financière / la Banque de France à votre service !

A propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Suivez nous